



Contrat a 39h mais 35h travaillees

Par Yuna88

Bonjour,

Je viens demander de l'aide, car j'étais en CDD jusqu'à maintenant (à 35h) et celui ci étant arrivé à terme mon employeur me propose un CDI où il est notifié 39h, alors que je fais 35h, je suis payée pour 35h et sur ma fiche de paye est écrit: 151,67h

j'ai demandé une explication, ce à quoi on me répond que "c'est normal c'est comme ça" "les CDD sont faits à 35h mais le CDI sont faits à 39h"

ils m'ont dit aussi que c'est écrit 39h pour le cas où je viendrais à faire des heures sup.

je n'y comprend rien...

Par DSO

Bonjour,

S'il est mentionné sur votre contrat de travail une durée de travail effective de 39,00 heures, l'employeur doit vous rémunérer pour cette durée.

Cordialement,
DSO

Par Yuna88

Merci :)